

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°2008/03
SOLUTION INFORMATIQUE POUR LE RAPPROCHEMENT AUTOMATIQUE
DES COMPTES DE LA BANQUE CENTRALE DE TUNISIE**

La Banque Centrale de Tunisie lance un appel d'offres international pour l'acquisition et la mise en place d'une solution informatique (logiciel) pour les besoins de rapprochement automatique, décentralisé et en temps réel, des comptes NOSTRI, titres, de liaison, d'attente et de passage et ce, dans le cadre de l'arrêté quotidien de la situation comptable consolidée de la Banque favorisant la disponibilité d'une information financière complète.

Les fournisseurs intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la **Banque Centrale de Tunisie - Direction des Approvisionnements, de l'Economat et des Archives - 25, Rue Hédi Nouira-1080 TUNIS** à partir du **17 novembre 2008** contre le versement aux guichets de la BCT, compte n°7092020021, d'un montant forfaitaire non remboursable fixé à **cinquante dinars (50,000 DT)**.

Les offres doivent parvenir par voie postale, sous pli fermé, à la Banque Centrale de Tunisie, Direction des Approvisionnements, de l'Economat et des Archives, 25 rue Hédi Nouira BP 777 – 1080 TUNIS CEDEX au plus tard le **15 janvier 2009**, le cachet du bureau d'ordre faisant foi.

Seuls seront ouverts les plis parvenus à la BCT dans ces délais.

Les offres doivent être présentées de la manière suivante :

Une enveloppe extérieure fermée et libellée au nom de la Banque Centrale de Tunisie ne doit porter, sous peine de rejet, aucune indication, mention ou signe distinctif sauf la mention : « Ne pas ouvrir – Appel d'Offres International n° 2008/03 ».

Elle doit contenir, sous peine de rejet, toutes les pièces suivantes dûment remplies, datées, signées et réparties dans trois enveloppes intérieures cachetées :

1. une enveloppe « A » portant le nom et le sigle commercial du candidat et la mention « pièces administratives. Appel d'offres international n°2008/03 » et contenant :

- une garantie bancaire à première demande souscrite auprès d'une banque de droit tunisien, représentant le cautionnement

provisoire d'un montant de 400 dinars tunisiens et conforme au modèle de l'annexe I du cahier des charges,

- en cas de soumission dans le cadre d'un groupement, un acte de groupement solidaire avec signatures légalisées et désignant un mandataire chef de file. Le mandataire légal du groupe sera tenu de signer et parapher les documents de l'offre, de façon qu'il en résulte une offre solidaire,
- une déclaration d'exactitude des renseignements fournis, dûment signée et légalisée, conforme au modèle en annexe II du cahier des charges,
- une déclaration sur l'honneur datée, signée et légalisée comportant la confirmation du soumissionnaire de ne pas avoir fait et son engagement de ne pas faire, par lui-même ou par personne interposée des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du présent marché et des étapes de sa réalisation, conforme au modèle en annexe III du cahier des charges,
- une attestation de solde en cours de validité à la date limite de l'envoi des offres délivrée au soumissionnaire par l'organisme de sécurité sociale concerné (pour les soumissionnaires résidents),
- une déclaration sur l'honneur avec signature légalisée attestant que le soumissionnaire n'est pas en état de faillite ou de redressement judiciaire, conforme au modèle en annexe IV du cahier des charges,
- une attestation de situation fiscale en cours de validité à la date limite de l'envoi des offres (pour les soumissionnaires résidents),
- l'original d'un certificat de non faillite ou de non redressement judiciaire ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine du soumissionnaire non-résident, accompagné d'une traduction en langue française par un traducteur assermenté,
- le cahier des charges dûment daté, paraphé sur chaque page et signé avec la mention « lu et approuvé » avec cachet de la société à la dernière page.

2. une enveloppe « B » portant le nom et le sigle commercial du candidat et la mention « offre technique. Appel d'offres international n°2008/03 » et contenant :

- l'offre technique en trois exemplaires,
- la documentation technique portant le cachet du soumissionnaire, en trois exemplaires,

- une présentation du soumissionnaire (Annexe V du cahier des charges),
- une présentation du partenaire du soumissionnaire (Annexe V du cahier des charges),
- le CV des intervenants (indiquer notamment le niveau universitaire, le nombre d'années d'expérience, les projets réalisés, leur qualité dans chaque projet, les outils maîtrisés etc.) ,
- le plan de réalisation (Annexes VI et VII du cahier des charges).
- le plan de formation (Annexe VIII du cahier des charges).
- la description des spécifications fonctionnelles (Annexe IX du cahier des charges),
- la description des spécifications techniques (Annexe X du cahier des charges),
- la liste des références (annexe XI du cahier des charges),
- la description des caractéristiques du matériel et du logiciel de base du(des) serveur(s) d'application qui supportera (ont) la solution proposée,
- les conditions et les modalités d'intervention et de maintenances.

L'offre technique ne doit contenir, sous peine de nullité de l'offre, aucune indication de prix et doit permettre, par les documents fournis (caractéristiques, notes descriptives, plans etc.), de juger de la valeur des prestations proposées sans qu'il y ait besoin de consulter l'offre financière, qui ne doit comporter aucune donnée technique complémentaire.

3. une enveloppe « C » comportant le nom et le sigle commercial du candidat et portant la mention « offre financière. Appel d'offres international n°2008/03» et contenant :

- la soumission dûment signée conforme au modèle de l'annexe XII du cahier des charges,
- une offre de maintenance pour une durée de cinq ans à partir de la réception définitive prévoyant le coût de la maintenance pour cette période,
- le tableau des bordereaux de prix annexe XIII du cahier des charges.

Les offres non accompagnées de toutes les pièces susmentionnées seront rejetées.